Image not found or type unknown

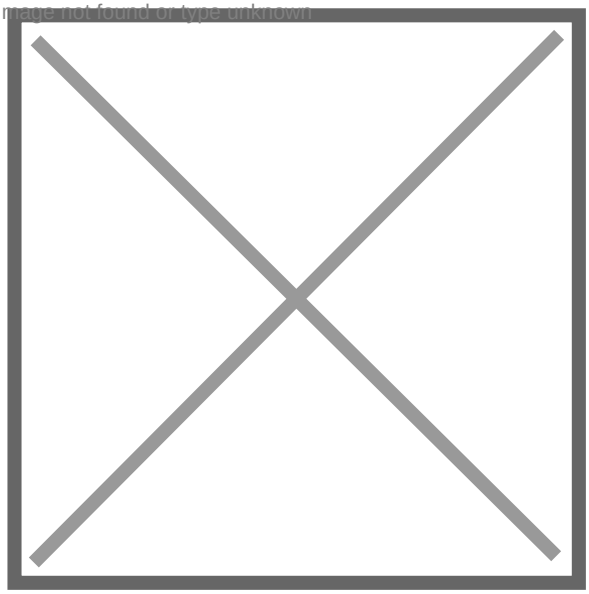

Demande de premier titre de séjour

Par **Nadia**, le **06/09/2012** à **14:11**

Bonjour,

Je suis algérienne mariée à un français depuis juillet. Je suis rentrée légalement en France avec un visa touristique pour pouvoir me marier avec mon conjoint.
J'ai déposé la mi juillet un dossier de demande de certificat de résidant d'un an pour algérien à la mairie de ma commune. Or cette dernière ne m'a remis qu'une convocation toute les 3 semaines pour voir si ma carte est prête.
J'aimerai connaitre le délai "normal" d'obtention du premier titre de séjour. Aussi, est ce normal de n'avoir qu'une convocation au lieu d'un récépissé ?
Il est à savoir qu'actuellement je n'ai pas encore reçu la convocation pour passer la visite médicale. J'avais appris qu'elle était obligatoire mais la mairie ne m'a rien expliqué sur ce point là. Comme j'ai déposé mon dossier, serai je contactée automatiquement par L'OFII dans quelques temps ou dois je les contacter moi même d'abord pour avoir un rendez vous ?? Je me sens un peu perdue avec toutes ces procédures
Merci d'avance pour vos lumières....
Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés